

DIU

Médecine d'urgences vitales de Bourgogne-Franche-Comté

Responsables

Pr Patrick RAY, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier UFR Sciences de Santé,
Médecine d'urgences CHU Dijon.

Pr Thibaut DESMETTRE, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR SMP Besançon,
Médecine d'urgences, CHU Besançon.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Présentation

La médecine d'urgence (MU) est une spécialité variée, transversale et en pleine évolution. L'urgentiste doit pouvoir répondre à la gestion de diverses pathologies, dès la phase pré-hospitalière.

En plus des grandes pathologies médicales et traumatologiques d'urgence, cette formation aborde la gestion des urgences pédiatriques et des situations sanitaires exceptionnelles (damage control, gestion de crise, pathologies infectieuses émergentes...). Elle permet de se familiariser à la communication de crise et encourage le développement du travail en équipe.

Objectifs de la formation

- Identifier les critères de gravité face à une situation clinique
- Anticiper l'évolution défavorable des patients
- Mettre en œuvre les moyens de réanimation immédiate et des premières heures
- Orienter et filiariser les patients
- Travailler en équipe pluri-professionnelle
- Communiquer dans une situation de crise ou sanitaire exceptionnelle

Organisation pédagogique

65 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

Pratique pédagogique en

- Enseignements cognitifs en présentiel et à distance.
- Enseignements pratiques sous la forme d'ateliers et de séances de simulation.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

- **Module 1** : Urgences cardio-vasculaires, toxicologiques et infectieuses
- **Module 2** : Urgences respiratoires, neurologiques et exceptionnelles
- **Module 3** : Urgences maternelles et pédiatriques et milieux périlleux

Public

- Médecins urgentistes exerçant en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU)
- Médecins amenés à prendre en charge des urgences et des patients en soins critiques
- Médecins souhaitant exercer en structure d'urgence
- Médecins correspondants de SAMU

Validation de la formation

- **Examen en fin d'année universitaire (juin), sous la forme de QRM portant sur l'ensemble du programme**
- **Validation : note supérieure ou égale à 10/20**
- **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

Intervenants

Pr P. RAY, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier UFR Sciences de Santé, Médecine d'urgence CHU Dijon

Pr T. DESMETTRE, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR SMP Besançon,

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Médecine d'urgences, CHU Besançon

Dr BAILLY, Patricien Hospitalier CHU Besançon
Dr N. BOICHUT, Médecin CHU Besançon
Dr A. CHANTEGRET, Praticien Hospitalier CHU Dijon
Dr CHOPARD, Praticien Hospitalier CHU Besançon
Dr J. COSSUS, Médecin CHU Besançon
Dr DAGUINDAUD, MCU PH CHU Besançon
Dr P-Y. DUPONT, Médecin CHU Dijon
Dr FEHNER, Praticien Hospitalier CHU Besançon
Dr FRANCOIS, Praticien Hospitalier CHU Besançon
Dr GALLIER, PHC CHU Dijon
Dr S. GODDET, Médecin CHU Dijon
Dr GOSSELIN, CCA CHU Dijon
Dr. HONNARD, Praticien Hospitalier CHU Dijon
Dr S. JONQUET, Médecin CHU Besançon
Dr A. KHOURY, Médecin
Dr J-M. LABOUREY, Médecin CHU Besançon
Dr LAGHZAOU, Médecin CHU Dijon
Dr LAMBERT, Praticien Hospitalier CHU Besançon
Dr MAJBRI, Praticien Hospitalier CHU Dijon
Dr T. MARX, Médecin CHU Besançon
Dr OUTREY, Praticien Hospitalier CHU Besançon
Pr PITON, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, CHU Besançon
Dr SAINTOT, Médecin CHU Dijon
Dr SALIGNON, Praticien Hospitalier CHU Dijon
Dr SOUMAGNE, CCA CHU Besançon
Dr SERENT, Médecin CHU Dijon
Dr SIGAUX, Praticien Hospitalier CHU Besançon
Dr TAHERI, CCA CHU Besançon
Dr VACHERESSE, Médecin CHU Dijon
Dr H. WINISZEWSKI, CCA CHU Besançon

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.